

COMPTE ADMINISTRATIF 2025



Note du **compte administratif 2025**

Envoyé en préfecture le 23/06/2026

Reçu en préfecture le 23/06/2026

Publié le 23/06/2026



ID : 974-249740093-20260610-2026_C_100-DE

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	1
Rappel du cadre réglementaire	1
Contexte dans lequel s'inscrit le Compte administratif 2025	1
I - LE BUDGET PRINCIPAL	3
I – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3
II – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5
III - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7
IV - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	10
V - LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	12
VI – COMPARATIFS ENTRE AGGLOMERATIONS DE LA REUNION	14
II - LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE	16
III - LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	18
IV - LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF	20
V - LE BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITE DE PANIANDY	22
VI - LE BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITE DU POLE BOIS	24
VI - LE BUDGET ANNEXE DU PHOTOVOLTAIQUE	26

Préambule

Rappel du cadre règlementaire

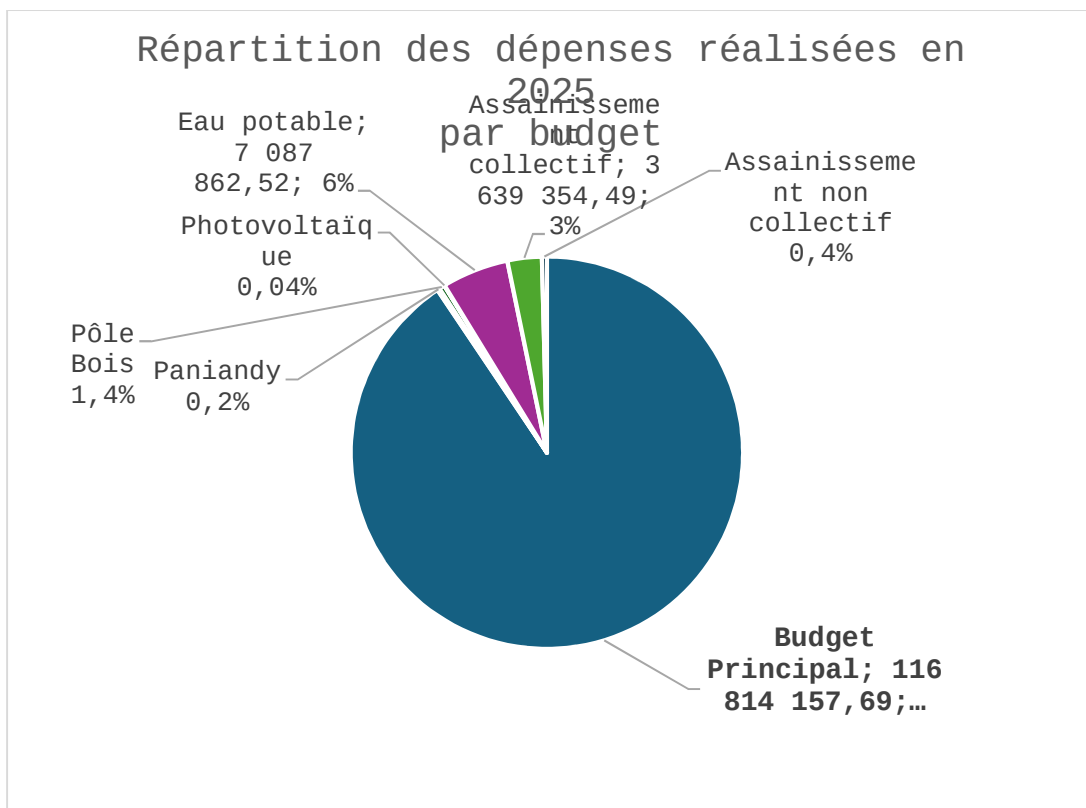
L'article 107 de la loi NOTRE prévoit, en complément de l'article L.2313-1 du CGCT qu'une « présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au **compte administratif** afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ». La présente note permet de répondre à cette obligation.

Contexte dans lequel s'inscrit le Compte administratif 2025

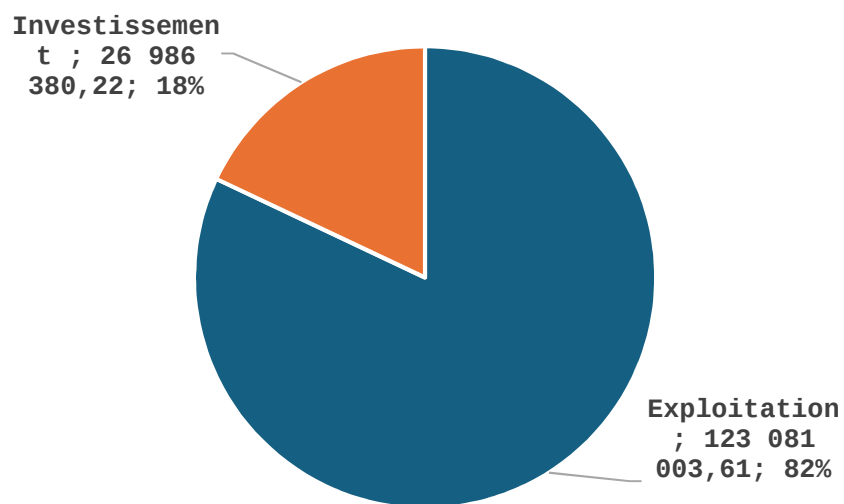
- ◆ Fin 2025, la CIREST conserve une situation financière globalement saine avec, sur son budget principal, une épargne nette de 3.988 millions d'euros et une capacité de désendettement à 4,8 années, soit largement en deçà des seuils de vigilance (12 ans).

→ Ces indicateurs traduisant une situation financière maîtrisée.

- ◆ Cette solidité permet à la collectivité de maintenir un niveau d'investissement élevé, avec plus de 19 millions d'euros réalisés en 2025, sur le budget principal.
- ◆ Les dépenses du budget intercommunal se sont élevées à **150 067 383.83 euros** en 2025, tous budgets confondus, selon la répartition suivante



Répartition du Compte
administratif 2025 de la Cirest
tous budgets confondus

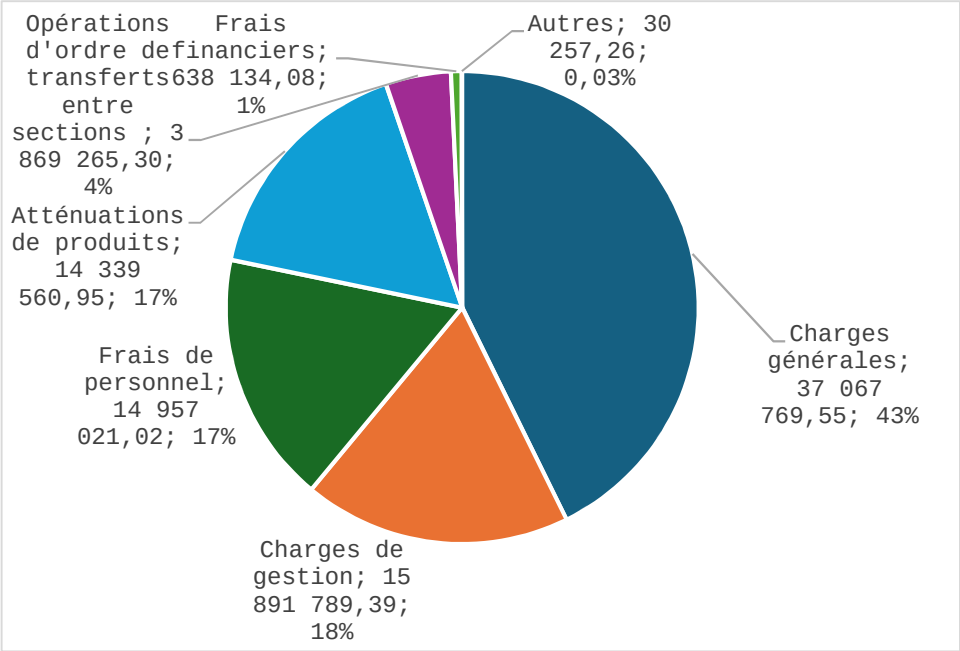


I - LE BUDGET PRINCIPAL

I - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement du compte administratif 2025 augmentent globalement de +4% par rapport au compte administratif 2024. Elles s’élèvent à 86.794 M€ dont 82.924 M€ en mouvements réels et se répartissent comme suit :

Réalizations Dépenses de Fonctionnement							
Chap.	Libellé	2024	2025	Structure 2025	Réalisation %	Evolution 25/24 en k€	Evolution 25/24 en %
011	Charges générales	34 867 341,06	37 067 769,55	43%	95%	2 200.43	6%
012	Frais de personnel	14 715 738,18	14 957 021,02	17%	97%	241,28	2%
014	Atténuations de produits	14 403 922,00	14 339 560,95	17%	100%	-64,36	0%
65	Charges de gestion	14 815 028,11	15 891 789,39	18%	98%	1 076,76	7%
66	Frais financiers	628 619,31	638 134,08	1%	93%	9,51	2%
67	Charges exceptionnelles	132,00	1 168,80	0%	23%	1,04	785%
68	Dotations aux provisions	1 056 447,13	29 088,46	0%	76%	-1 027,36	-97%
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	4 103 421,27	3 869 265,30	4%	94%	-234,16	-6%
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		84 590 649,06	86 793 797,55	100%	86%	2 203,15	3%



Les **charges à caractère général** (ch. 011), représentant 43 % des dépenses de fonctionnement (DF), se sont élevées à 37 M€, soit une augmentation de +6 % (soit +2.200 M€).

Ce chapitre enregistre, pour près de 90 %, les dépenses liées aux deux compétences clés de la Cirest, à savoir :

- Le transport : 20.5 M€ (+841 k€ soit +4%), dont +650 k€ pour la nouvelle DSP de transport urbain, + 92 k€ sur le transport scolaire ;
- La collecte et le traitement des ordures ménagères : 12.7 M€ (+779 k€ soit +6.2%), dont +1.8 M€ liés au cyclone Garance, soit une diminution sur les autres dépenses).

Les **charges de personnel** (chap. 012 représentant 17 % des DF) se sont élevées à près de 15 M€ en 2025 et ont progressé de +2 % (soit + 241 k€).

Les raisons principales de cette augmentation sont les suivantes :

- (+) 111 k€ : Glissement Vieillesse Technicité (avancement de grade, échelons...)
- (+) 95 k€ : Recrutements de nouveaux agents (Finances, Environnement, Tourisme...)
- (+) 35 K€ : Compensation des jours au-delà des contrats PEC compte tenu du calendrier scolaire (env. 15 jours de CDD pour une partie des agents sous contrats PEC afin d'assurer la continuité de l'accompagnement)

Les **atténuations de produits** (chap. 014 représentant 17 % des DF) se sont élevées à 14,4 M€, sans évolution par rapport à 2024.

Les **autres charges de gestion courante** (chap. 65 représentant 18% des DF) se sont élevées à 15.8 M€ et ont augmenté de +7% en 2025. La contribution versée à Sydne a augmenté de +9 % en 2025 (soit +1 M€).

Ce chapitre intègre également la contribution versée à l'OTI-Est pour 868 k€ et les subventions aux associations : soutien à l'animation et la promotion touristique (370 k€), sportive et culturelle du territoire (274 k€), à l'insertion et l'emploi (195 k€), au logement, à l'habitat et aux énergies renouvelables (103 k€), et ce au travers de subventions allouées au tissu associatif et aux communes. Enfin, une subvention exceptionnelle au budget de l'assainissement non collectif a été versée à hauteur de 370 k€.

Les **charges financières** (chap. 66 représentant 1 % des DF) se sont élevées à 638 k€ et ont augmenté de +2 % en 2025. Cette augmentation découle de l'encaissement d'un nouvel emprunt en 2024, mais également de la variation à la hausse des intérêts de la dette relatifs aux emprunts contractés à taux variable.

Les **charges exceptionnelles** (chap. 67) se sont avérées très faibles (1.2 k€) et correspondent à des annulations de titres sur exercice antérieurs, principalement des recettes de RSE (Redevance Spéciale d'Enlèvement des ordures ménagères).

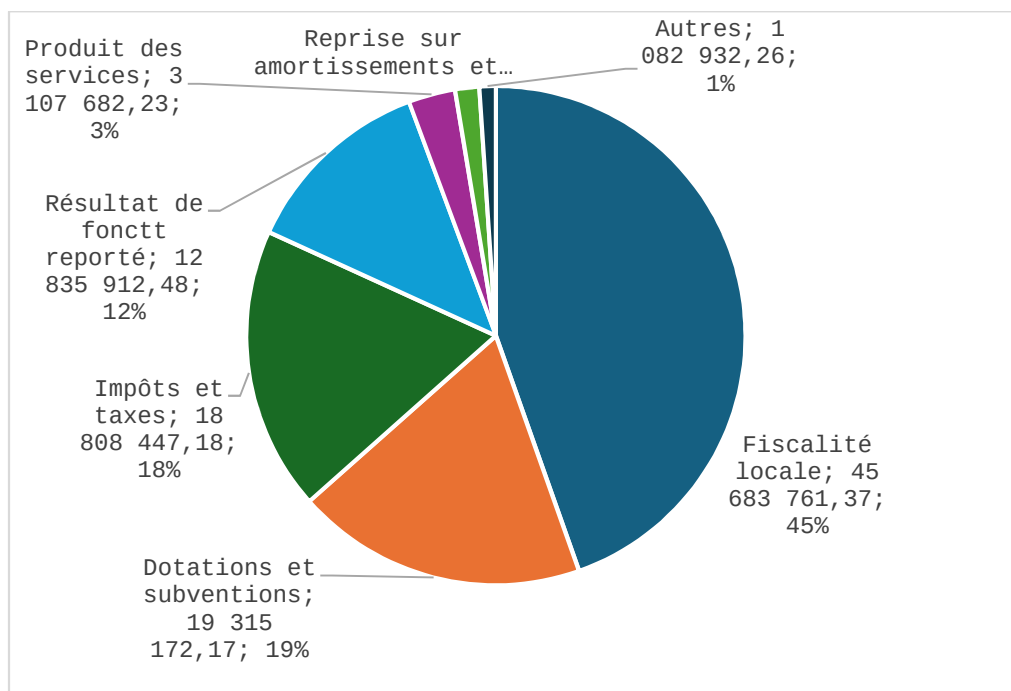
Les **provisions** (chap. 68) sont faibles (29 k€) par rapport à l'année précédente qui avait enregistré une dotation aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant.

Enfin, les **dépenses d'ordre** (chap. 042 représentant 4% des dépenses de fonctionnement) se sont élevées à 3.9 M€. Elles concernent principalement la dotation aux amortissements de la Cirest.

II – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement du compte administratif 2025 augmentent globalement de +5% par rapport au compte administratif 2024. Elles s'élèvent à 102.449 M€ dont 89.209 M€ en mouvements réels et se répartissent comme suit :

Réalizations Recettes de Fonctionnement							
Chap.	Libellé	2024	2025	Structure 2025	Réalisation %	Evolution 25/24 en k€	Evolution 25/24 en %
70	Produit des services	2 896 005,20	3 107 682,23	3%	96%	211,68	7%
73	Impôts et taxes	18 545 997,78	18 808 447,18	18%	101%	262,45	1%
731	Fiscalité locale	46 164 762,49	45 683 761,37	45%	101%	-481,00	-1%
74	Dotations et subventions	20 412 362,04	19 315 172,17	19%	102%	-1 097,19	-5%
013	Atténuation de charges	144 318,92	217 717,24	0%	127%	73,40	51%
75	Produits de gestion	1 379 221,71	405 314,18	0%	249%	-973,91	-71%
77	Produits exceptionnels	87 704,69	56 600,00	0%		-31,10	-35%
78	Reprise sur amortissements et provisions	4 376,66	1 614 717,65	2%	100%	1 610,34	36794%
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	379 402,17	403 300,84	0%	97%	23,90	6%
002	Résultat de fonctionnement reporté	7 798 824,40	12 835 912,48	13%	100%	5 037,09	65%
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		97 812 976,06	102 448 625,34	100%	101%	4 635,65	5%



En 2025, aucune augmentation des taux de fiscalité n'a été votée.

Les **produits des services** (chap. 70 représentant 3 % des recettes de fonctionnement) se sont élevées à 3.108 M€ en 2025 (soit +7%). Ce chapitre intègre principalement les remboursements des frais de personnel mis à disposition par le budget

principal aux budgets annexes de l'eau et de l'assainissement, et à l'OTTE (1.7 M€), ainsi que les recettes de Redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères (684 k€) et les recettes de transport (750 k€).

Les **impôts et taxes** (chap. 73 représentant 18% des recettes de fonctionnement) se sont élevés à 18.8 M€. Ils intègrent :

- La TVA transférée en compensation de la THRS (6.848 M€),
- Le FNGIR-Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (6.103 M€),
- La TVA transférée en compensation de la CVAE (2.806 M€),
- Le FPIC (1.925 M€)
- La Taxe sur les carburants (1.068 M€).

Les produits de la **fiscalité locale** (chap. 731 représentant 45% des recettes de fonctionnement) se sont élevés à 45.7 M€. Ils intègrent principalement :

- La TEOM (20.548 M€)
- Le Versement Mobilité (10.262 M€)
- La CFE (9.028 M€)
- La taxe foncière sur le patrimoine bâti (2.126 M€),
- L'IFER (1.130 M€)
- La Taxe GEMAPI (850 k€)
- La TASCOT (725 k€),
- La taxe d'habitation sur les résidences secondaires et taxe sur le foncier non bâti (273 k€)
- Des rôles supplémentaires (414 k€).

Les **dotations et subventions** (chap. 74 représentant 19% des recettes de fonctionnement) se sont élevées à 19.3 M€ et ont diminué de 5% en 2025. Elles sont principalement composées des ressources suivantes :

- Les allocations compensatrices de fiscalité : 5.680 M€
- La DCRTP : 2.705 M€
- La DGF : 5.213 M€
- La DGD Transport : 1,8 M€
- Les dotations transport (Région) : 332 k€
- Les subventions versées par CITEO (recyclage) : 1.974 M€
- Les aides de l'État au titre des contrats aidés : 583 k€.

Les **atténuations de charges** (chap. 013) se sont élevées à 218 k€. Elles correspondent à la quote-part imputée aux agents pour les titres repas.

Les **autres produits de gestion courante** (chap. 75) se sont élevées à 405 k€. Leur forte diminution s'explique par l'annulation, en 2024, de charges rattachées sur exercice antérieur n'ayant pas donné lieu à facturation.

Les **produits exceptionnels** (chap. 77) se sont élevés à 56.6 k€ et ont diminué de 35% en 2025. Ils proviennent principalement de mandats annulés sur exercices antérieurs, et de produits de cessions.

Les **recettes d'ordre** (chap. 042) se sont élevées à 403 k€. Elles concernent exclusivement la reprise des subventions transférables.

Enfin, le **résultat de fonctionnement excédentaire de l'exercice 2024** (chap. 002 représentant 13% des recettes de fonctionnement) a été repris à hauteur de 12 835 912.48 €.

Les **emprunts et dettes assimilées** (chap. 16 représentant 6% des dépenses d'investissement) se sont élevés à 2.3 M€ et ont augmenté de +4% en 2025.

Les **dépenses d'équipement brut** (regroupement des chapitres 20, 21 et 23 représentant 50% des dépenses d'investissement) se sont élevées à près de 15 M€ en 2025. Ces dépenses correspondent à des études, travaux ou acquisitions d'immobilisations et se répartissent comme suit :

- Les immobilisations incorporelles (chap. 20 représentant 4 % des dépenses d'investissement) se sont élevées à 1.148 M€. Il s'agit des frais d'études, d'insertion et d'acquisitions de logiciels qui ont été engagés sur les principaux projets suivants :
 - **Aménagement du territoire (277 k€)** : Etude d'ingénierie NPNRU Saint-Benoît (126 k€), SCOT Est (151 k€) ;
 - **GEMAPI (48 k€)** : Régularisation des systèmes d'endiguement sur le territoire de la CIREST ;
 - **Tourisme (82 k€)** : Etude de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du site de Bassin bleu (16.5 k€), étude de valorisation du Pont de la Rivière de l'Est (36 k€), étude mise en tourisme et communication Mare à Poule d'Eau (4 k€), PIVE de Salazie (10.5 k€), PIVE Plaine des Palmistes (2 k€), étude pour l'éclairage du Sentier Littoral Est (11 k€) ;
 - **Développement économique (169 k€)** : étude Beauvallon (66.6 k€), étude de faisabilité ZA Sainte-Rose (59.7 k€), étude ZA Le Refuge à Bras Panon (3.9 k€) ; AMO signalétique panneaux routiers sur les ZA (38.9 k€) ;
 - **Environnement (138 k€)** : Etude de faisabilité des bornes enterrées (18.3 k€), étude de faisabilité pour l'extension de la déchèterie de Sainte-Anne (91.4 k€), étude déchèterie fixe de Salazie (3.4 k€), étude MOE déchèterie-ressourcerie à Bras Fusil (5.3 k€), étude pour la décharge de Saint-Benoît (19.8 k€) ;
 - **Travaux (26 k€)** : Cimetière intercommunal et crématorium-Etude d'opportunité et de pré-faisabilité (26 k€) ;
 - **Moyens généraux et informatiques (231 k€)** : frais d'insertion (4 k€) ; acquisition de logiciels et licences informatiques (227 k€) ;
- les immobilisations corporelles (chap. 21 représentant 8% des dépenses d'investissement) se sont élevées à 2.4 M€ en 2025. Elles correspondent principalement aux acquisitions suivantes :
 - **Environnement (1.175 M€)** : Dispositifs Cliink d'incitation au geste de tri sur les bornes (252.5 k€) ; sites de compostages partagés (15.2 k€) ; fournitures et équipements (12.5 k€) ; acquisition de bio-composteurs (149 k€), de bacs « Ordures Ménagères » (406 k€), de bacs pour la collecte sélective (181k€), caissons déchèteries (157,6 k€) ;
 - **Aménagement du territoire (518.6 k€)** : acquisition foncière (518.6 k€) ;
 - **Déplacements (400 k€)** : parc automobile (131.8 k€), TU - acquisition vélos à assistance électriques (236.3 k€) ; véhicules propres (30.8 k€), travaux TCSP RN3 (1.5 k€) ;
 - **Moyens généraux et informatiques (41.3 k€)** : acquisition de matériels informatiques (39.3 k€), achat de mobiliers et de matériels (2 k€) ;
 - **Moyens logistiques (243 k€)** : achat de mobilier de bureau et matériel pour maintenances diverses (243 k€) ;
 - **Contrôle (16.4 k€)** : Équipement fourrière (16.4 k€) ;
 - **Développement économique (1 k€)** : Eco box (1k€) ;
 - **GEMAPI (4 k€)** : Petits travaux digue Rivière des Marsouins (4 k€).

- les immobilisations en cours (chap. 23 représentant 38% des dépenses d'investissement) se sont élevées à 11.327 M€. Elles correspondent principalement aux opérations suivantes :
 - Déplacements (9.5 M€)** : études AMO TCSP (352.7 k€), études de Maîtrise d'Œuvre TCSP (283.3 k€), travaux TCSP (8.564 M€), abris voyageurs (71.1 k€), poteaux d'arrêt (13.7 k€), travaux pôle d'échange Salazie (127.2 k€), éclairage photovoltaïque (36.4 k€), travaux Post-Garance (poteaux d'arrêts et abris voyageurs (75.1 k€);
 - Economie (434 k€)** : travaux d'amélioration sur les ZA (40.2 k€), Eco-Box (281.3 k€), ZA Le Refuge à Bras Panon (19.6 k€), plateaux traversant siège (83.5 k€), réparations Post-Garance (9.6 k€) ;
 - Tourisme (1.071 M€)** : Travaux d'aménagement du Bassin Bleu (332.5 k€); PIVE de Salazie (129.7 k€), PIVE Plaine des Palmistes (15.6 k€), modernisation de l'éclairage public du Sentier Littoral Est (593 k€) ;
 - Environnement (22.5 k€)** : Travaux sur les déchèteries existantes (22.5 k€) ;
 - Moyens logistiques (29.3 k€)** : Travaux sur le siège de la Cirest dont peinture (29.3 k€) ;
 - Contrôle (5.2 k€)** : travaux relatifs à la fourrière intercommunale (5.2 k€) ;
 - Travaux (241 k€)** : Haut débit / Travaux sur fourreaux (entretien curatif) (151.3k€), travaux Post-Garance (NTIC) (89.7 k€).

Par ailleurs, les subventions d'équipement versées (chap. 204 représentant 6% des dépenses d'investissement) se sont élevées à 1.823 k€. Elles correspondent notamment aux financements suivants :

- Fonds de concours alloués aux communes (FIIS) : 712 k€
- Chantiers d'insertion :183 k€
- SYDNE : 161 k€
- Bourses à la création d'entreprises-BCE : 44 k€
- OTI-Est : 14 k€.

Les **dépenses d'ordre** (chap. 040 représentant 17% des dépenses d'investissement) se sont élevées à 5.1 k€ en 2025. Elles concernent :

- les écritures de recapitalisation de la SPL Estival (4.587 M€)
- la reprise des subventions transférables (400 k€)
- les remboursements d'avances sur marchés publics (66 k€).

Enfin, le **solde déficitaire de la section d'investissement de l'exercice 2024** (chap. 001 représentant 11% des dépenses d'investissement) a été repris à hauteur de 3 452 217.62 € au budget 2025.

Par ailleurs, des dépenses de la section d'investissement ont été inscrites au titre des restes à réaliser de l'exercice 2025 à hauteur de 1 395 990.36 € selon répartition par chapitre suivante :

RESTES A REALISER 2025 - DEPENSES		
Chap.	Libellé	RAR 2025 DEPENSES
20	Immobilisations incorporelles	198 406,67
204	Subventions d'équipement	420 966,34
21	Immobilisations corporelles	309 743,06
23	Immobilisations en cours	466 874,29
TOTAL DES RAR 2025 DEPENSES		1 395 990,36

- Déplacements (TSCP Saint-Benoît –Villèle/ Jaurès, Acquisition de vélos électrique) : 4.9 M€
- Aménagement (PCAET) : 331 k€
- Environnement (Biocomposteurs) : 236 k€
- Eaux pluviales (Schéma directeur) : 80 k€
- Tourisme (Mise en accessibilité de l'antenne OTI St Benoît) : 48 k€

Les **emprunts et dettes assimilées** (chap. 16), représentant 30% des recettes d'investissement, concernent :

- un emprunt contractualisé en 2024 auprès de l'Agence Française de Développement pour un montant de 2 M€, encaissé en 2025,
- un emprunt contractualisé en 2025 et encaissé dans l'année même auprès de la Banque des territoires pour un montant de 5 M€.

Enfin, les **recettes d'ordre** (chap. 040 représentant 36 % des recettes d'investissement) se sont élevées à 8.5 M€. Elles concernent :

- les écritures de recapitalisation de la SPL Estival,
- les amortissements des immobilisations,
- les remboursements d'avances sur marchés publics de travaux.

Par ailleurs, des recettes de la section d'investissement ont été inscrites au titre des restes à réaliser de l'exercice 2025 à hauteur de **5 119 815.38 €** selon la répartition par chapitre suivante :

RESTES A REALISER 2025 - RECETTES		
Chap.	Libellé	RAR 2025 RECETTES
13	Subventions d'équipement	5 119 815,28
TOTAL DES RAR 2025 RECETTES		5 119 815,28

Ainsi, compte tenu des dépenses et des recettes détaillées ci-dessus, **le résultat comptable d'investissement cumulé au 31/12/2025 s'élève à (-) 6 429 453.76 €.**

En tenant compte des restes à réaliser, dont le solde s'élève à (+) 3 723 824.92 €, **le résultat d'investissement cumulé corrigé des restes à réaliser s'élève au 31/12/2025 à (-) 2 705 628.84 €.**

Ainsi le résultat global de clôture au 31/12/2025 s'élève à (+) 9 225 374.03 € soit (+) 12 949 198.95 € en tenant compte des restes à réaliser de 2025.

VI – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

NATURE du SOLDE	2 023	2 024	2 025	Ev° 24/25	Ev° 24/25
FORMATION DE L'EPARGNE					
Rec. réelles de fonctt	83 012 208	89 634 749	89 209 412	-0.50%	-425 337,47
dont FDL avec vote de taux	10 458 243	12 612 918	11 426 705	-9%	-1 186 213,00
FDL sans vote de taux	25 538 000	27 664 381	26 105 513	-6%	-1 558 867,57
T.E.O.M.	18 863 515	19 868 252	20 548 260	3%	680 008,00
Versement Mobilité	8 637 689	10 361 926	10 262 000	-1%	-99 926,45
T/carburants	953 745	1 188 445	1 068 030	-10%	-120 414,60
T/Gemapi	850 573	850 085	850 364	0%	279,00
FPIC	1 590 505	1 761 731	1 925 422	9%	163 691,00
Rôles supplémentaires	525 200	396 779	413 818	4%	17 039,00
D. G. F.	4 463 795	4 924 625	5 212 507	6%	287 882,00
D.G.D. Transports	1 871 538	1 871 538	1 871 538	0%	0,00
FSE (Insertion)	1 163 903	431 019	0	-100%	-431 019,08
Recettes contrats aidés	1 241 563	820 392	582 521	-29%	-237 870,58
Redevance Spéciale (déchets)	735 870	620 602	684 009	10%	63 407,09
CITEO	1 561 451	1 292 526	1 974 411	53%	681 885,29
Produits exceptionnels (y/s cessions)	150 681	87 705	56 600	-35%	-31 104,69
Remboursement des SPIC	1 334 645	1 452 256	1 676 442	15%	224 186,05
autres recettes de fonctt	3 071 292	3 429 571	4 551 272	33%	1 121 701,07
Dép. réelles de fonctt (hors intérêts)	76 842 233	79 858 608	82 281 052	3%	2 422 443,06
dont Charges de personnel	13 841 092	14 715 738	14 957 021	2%	241 282,84
Reversement aux communes	14 309 100	14 309 100	14 309 100	0%	0,00
Transport	19 298 793	19 858 420	20 663 015	4%	804 595,07
Environnement dont Sydne	23 198 208	24 386 860	25 565 231	5%	1 178 370,62
Travaux	64 497	50 000	107 260	115%	57 260,05
Tourisme	1 324 060	1 561 900	1 796 777	15%	234 876,55
Economie	84 591	81 500	179 444	120%	97 943,78
Communication	97 405	162 500	154 009	-5%	-8 490,96
Sport et Culture	188 594	236 700	348 079	47%	111 379,36
Aménagement et Planification	256 804	398 860	201 812	-49%	-197 047,58
Insertion	480 797	1 142 200	1 145 376	0%	3 176,34
Gemapi Eau Assainissement (hors SPIC)	340 515	29 500	93 623	217%	64 122,57
Charges exceptionnelles (titres annulés)	27 370	132	1 169	785%	1 036,80
Subventions exceptionnelles SPIC	485 000	400 000	370 000	-8%	-30 000,00
autres charges de gestion	2 845 407	2 525 198	2 389 136	-5%	-136 062,38
Epargne de Gestion	6 169 975	9 776 141	6 928 360	-29%	-2 847 780,53
Intérêts de la dette	480 309	628 619	638 134	2%	9 514,77
Epargne brute	5 689 666	9 147 522	6 290 226	-31%	-2 857 295,30
Capital de la dette	1 978 619	2 211 344	2 302 325	4%	90 981,71
Epargne nette	3 711 047	6 936 178	3 987 901	-43%	-2 948 277,01
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS					
Dépenses d'investt (cptes 20, 204, 21, 23)	13 862 976	12 761 393	16 699 820	31%	3 938 427,28
Dépenses d'invtt autres que les immo.	5 538	330 926	2 509 396	658%	2 178 470,50
Besoin de financement	13 868 515	13 092 319	19 209 216	47%	6 116 897,78
Epargne nette	3 711 047	6 936 178	3 987 901	-43%	-2 948 277,01
FCTVA	1 524 856	1 603 051	1 499 797	-6%	-103 253,81
Subventions d'investissement	3 901 657	7 860 132	5 954 372	-24%	-1 905 759,61
Autres	2 586	94 129	227 758	142%	133 628,88
Emprunts	4 000 000	3 000 000	7 000 000	133%	4 000 000,00
Abondement (+) ou utilisation (-) du FDR	-728 368	6 401 171	-539 389	-108%	-6 940 559,33
				0%	0,00
Solde antérieur CIREST	4 097 307	3 368 939	9 770 110	190%	6 401 170,61

Solde de clôture hors RAR (=FDR)	3 368 939	9 770 110	9 230 121	12,1%	8 898 887,2
Encours de la dette au 31/12	24 567 779	25 356 435	30 054 109	19%	4 697 674,56
Capacité de désendettement en années	4,3 ans	2,8 ans	4,8 ans		
Taux d'épargne brute	6,9%	10,2%	7,1%		

- Au 31 décembre 2025, les évolutions sur la section de fonctionnement s'établissent ainsi :
- 0.5% en recettes réelles (contre + 8 % en 2024*)
 - + 3 % en dépenses réelles (contre +4 % en 2024)

Sur cette base, l'épargne nette se situe à hauteur de (+) 3.988 M€ à fin 2025 contre (+) 6.939 M€ à fin 2024 :

Pour rappel, la progression rapide de l'épargne nette en 2024 s'explique majoritairement par des redressements fiscaux qui ont généré une forte augmentation des bases fiscales en Cotisation foncière des entreprises - CFE (+ 8 M€ de bases fiscales, soit + 2 M€ de produit fiscal supplémentaire et + 2 millions d'euros d'allocations compensatrices de fiscalité). Hors régularisations de 2024, la progression des recettes de fonctionnement de 2025 s'établirait à (+) 2.3 % contre (+) 3.7 % en 2024.

Même si ces recettes ne seront pas maintenues à ce niveau sur les exercices suivants, elles sont acquises, et ont permis d'abonder le fonds de roulement de la Cirest et de dégager des marges de manœuvre pour le financement des investissements.

Alors que la **capacité de désendettement** se rapprochait du seuil de vigilance (12 ans) à fin 2022, soit 10.9 années, celle-ci retrouve un niveau bien plus bas depuis 2023 (4.3 ans puis 2,8 ans en 2024) compte-tenu de l'amélioration de l'épargne brute. En 2025, elle augmente compte-tenu de la mobilisation d'emprunts pour le financement des investissements du territoire, notamment, mais reste un à niveau très correct (< 5 ans).

Le **taux d'épargne brute** s'améliore également, oscillant entre 6,9% et 7,1% de 2023 à 2025, se rapprochant ainsi dans la fourchette de taux moyen recommandé (autour de 8-15%).

VI – COMPARATIF ENTRE COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION A LA REUNION

Le tableau suivant présente les ratios financiers de la CIREST, comparés à ceux des communautés d'agglomération de l'île :

CA 2025 - INFORMATIONS FINANCIERES - RATIOS	CIREST	CINOR	TO	CIVIS	CASUD
Dépenses réelles de fonctionnement/population	637 €	804 €	738 €	832 €	449 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	685 €	905 €	901 €	916 €	467 €
Dépenses d'équipement brut/population	128 €	132 €	233 €	107 €	122 €
Encours de la dette/population	231 €	417 €	211 €	774 €	181 €
Dotation globale de fonctionnement/population	39 €	56 €	52 €	49 €	56 €
Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	18%	17%	14%	24%	22%
Dépenses de fonctionnement + Remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	96%	93%	85%	93%	98%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	19%	15%	26%	7%	26%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	34%	46%	23%	78%	39%
Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	7%	11%		8%	4%

Ces ratios montrent qu'en 2025, le niveau de dépenses de fonctionnement par habitant de la Cirest présente un niveau satisfaisant, au regard de la ressource disponible. Ramené aux recettes de fonctionnement par habitant, ce ratio est parmi les plus élevés (93% pour une moyenne de 90%).

La part du personnel dans les dépenses réelles de fonctionnement se situe dans la moyenne (18% pour 19% en moyenne).

Le niveau d'investissement brut est correct (128 € par habitant, soit légèrement en-dessous de celui de la Cinor (132 € par habitant) et au-dessus de celui de la Civis et de la Casud, respectivement de 107 € et de 122 €), et ce avec un endettement qui reste maîtrisé (le plus faible (34%) après celui du TO (23%) contre une moyenne de 44% à l'échelle de l'île.



II - LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	24 613 403,07	7 087 862,52	28,80%
Recettes	24 613 403,07	15 324 018,33	88,43%
Résultat de l'exercice		8 236 155,81	

FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	%Réalisé
Dépenses	14 537 928,99	2 902 260,78	19,96%
Recettes	14 537 928,99	4 139 588,69	28,47%
Résultat de l'exercice		1 237 327,91	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		10 201 466,99	
Résultat de clôture (A)		11 438 794,90	

INVESTISSEMENT	Prévision	Réalisation	%Réalisé
Dépenses	10 075 474,08	3 667 670,27	36,40%
Recettes	10 075 474,08	982 962,65	9,76%
Résultat de l'exercice		-2 684 707,62	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		-517 931,47	
Résultat de clôture (B)		-3 202 639,09	

Résultat global de clôture (A+B)		8 236 155,81	
---	--	---------------------	--

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Réalisation
RAR Dépenses	536,00
RAR Recettes	1 704 272,36
Solde des RAR 2025 (C)	1 703 736,36

Résultat global de clôture avec RAR (A+B+C)	9 939 892,17
--	---------------------

L'excédent global de clôture cumulé au 31/12/2025 du budget annexe de l'eau potable s'établit à **(+) 9 939 892.17 €** selon la répartition ci-dessous :

- Résultat de fonctionnement : (+) 11 438 794.90 €
- Solde d'investissement : (-) 3 202 639.09 €
- **Excédent global de clôture 2025 hors RAR : (+) 8 236 155.81 €**
- Solde des Restes à réaliser 2025 : (+) 1 703 736.36 €
- **Excédent global de clôture 2025 : (+) 9 939 892.17 €.**

Le fonctionnement :

- **Des charges réelles de fonctionnement à 2.876 M€** intégrant principalement !
 - les frais de personnel (1.005 M€),
 - les charges exceptionnelles (927 k€) pour la crise sécheresse de début 2025 ;
 - les charges à caractère général (652 k€) correspondant :
 - aux frais d'exploitation de la régie (386 k€) : entretien et réparations réseaux,
 - aux frais liés à la DSP (266 k€) : entretien et réparations des réseaux, assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de la délégation de service public, etc.,
 - les charges financières (256.6 k€),
- **Des produits réels de fonctionnement à 3.788 M€** comprenant :
 - les recettes usagers (3.437 M€),
 - les produits exceptionnels (232 k€) intégrant des pénalités sur marchés,
 - les autres produits de gestion courante (117 k€).

De plus, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2024 a été repris au budget 2025 (10.201 M€).

L'investissement :

- **Des dépenses réelles d'investissement à hauteur de 3.316 M€** pour :
 - le remboursement de la dette en capital pour 1.047 M€ ;
 - les dépenses brutes dépenses d'investissement (comprenant les études, les acquisitions et les travaux en cours) soit :
 - Réhabilitation d'ouvrages de potabilisation pour la Plaine des Palmistes
 - Réalisation de branchements neufs pour les nouveaux usagers (Régie) ;
 - Travaux de gros entretien et de réparation du réseau sur le périmètre en régie
 - Des études de faisabilité pour autoroute de l'eau
 - Acquisition de citernes dans le cadre de la crise sécheresse
 - Travaux pour l'augmentation du forage Ravine Creuse
 - Travaux pour la protection du réseau AEP Plaine des Palmistes
 - Travaux de modernisation et renouvellement des réseaux.
- **Des recettes réelles d'investissement à hauteur de 957 k€** comprenant :
 - les subventions d'équipement (823 k€) ;
 - l'excédent de fonctionnement capitalisé (133 k€).

Les autres dépenses et recettes d'ordre concernant la dotation aux amortissements et les amortissements des immobilisations.

III - LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

COLLECTIF

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	10 289 348,49	3 639 354,49	35,37%
Recettes	10 289 348,49	5 414 856,35	88,43%
Résultat de l'exercice		1 775 501,86	
FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	3 785 248,04	1 015 990,92	26,84%
Recettes	3 785 248,04	1 903 213,53	50,28%
Résultat de l'exercice		887 222,61	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		1 488 108,04	
Résultat de clôture (A)		2 375 330,65	
INVESTISSEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	6 504 100,45	1 253 157,34	19,27%
Recettes	6 504 100,45	2 023 534,78	31,11%
Résultat de l'exercice		770 377,44	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		-1 370 206,23	
Résultat de clôture (B)		-599 828,79	
Résultat global de clôture (A+B)		1 775 501,86	

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Réalisation
RAR Dépenses	0,00
RAR Recettes	402 151,41
Solde des RAR 2025 (C)	402 151,41
Résultat global de clôture avec RAR (A+B+C)	2 177 653,27



L'excédent global de clôture cumulé au 31/12/2025 du budget annexe de l'assainissement collectif s'établit à **(+) 2 177 653.27 €** selon la répartition ci-dessous :

- Résultat de fonctionnement : (+) 2 375 330.65 €
- Solde d'investissement : (-) 599 828.79 €
- **Excédent global de clôture 2025 hors RAR : (+) 1 775 501.86 €**
- Solde des Restes à réaliser 2025 : (+) 402 151.41 €
- **Excédent global de clôture 2025 : (+) 2 177 653.27 €.**

Le fonctionnement :

- **Des charges réelles de fonctionnement à 1.011 M€** intégrant principalement :
 - les charges financières (511 k€),
 - les frais de personnel (379 k€),
 - les charges à caractère général (119 k€) ;
- **Des produits réels de fonctionnement à 1.840 M€** comprenant :
 - les recettes usagers (1.818 M€),
 - les produits exceptionnels (15 k€) intégrant des pénalités sur marchés,
 - les autres produits de gestion courante (7 k€).

Par ailleurs, l'excédent de fonctionnement 2024 a été repris au budget 2025 pour 1.488 M€.

L'investissement :

- **Des dépenses réelles d'investissement à hauteur de 1.190 M€** pour :
 - le remboursement de la dette en capital pour 951 k€,
 - les dépenses brutes dépenses d'investissement (comprenant les études, les acquisitions et les travaux en cours) pour 238 k€, dont :
 - Etude sur l'élaboration du schéma directeur assainissement collectif : 134 k€
 - Extension de la STEP de Saint-André (Résiliation maîtrisé d'œuvre) : 23 k€
 - Renforcement de réseaux Gaston DEFERRE-Châtelain-Hyacinthe : 67k€

Par ailleurs, le déficit d'investissement 2024 a été repris au budget 2025 pour (-) 1.370 M€.

- **Des recettes réelles d'investissement à hauteur de 2.19 M€** dont :
 - un emprunt d'1 M€,
 - les subventions d'équipement (474 k€)
 - l'excédent de fonctionnement capitalisé (545 k€).

Les autres dépenses et recettes d'ordre concernant la dotation aux amortissements et les amortissements des immobilisations.

IV - LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	933 766,68	538 414,37	57,66%
Recettes	933 766,68	838 005,09	88,43%
Résultat de l'exercice		299 590,72	

FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	%Réalisé
Dépenses	611 200,00	467 489,69	76,49%
Recettes	611 200,00	640 623,43	104,81%
Résultat de l'exercice		173 133,74	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		-4 529,75	
Résultat de clôture (A)		168 603,99	

INVESTISSEMENT	Prévision	Réalisation	%Réalisé
Dépenses	322 566,68	66 394,93	20,58%
Recettes	322 566,68	4 535,23	1,41%
Résultat de l'exercice		-61 859,70	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		192 846,43	
Résultat de clôture (B)		130 986,73	

Résultat global de clôture (A+B)		299 590,72	
---	--	-------------------	--

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Réalisation
RAR Dépenses	2 601,07
RAR Recettes	0,00
Solde des RAR 2024 (C)	-2 601,07

Résultat global de clôture avec RAR (A+B+C)	296 989,65
--	-------------------

L'excédent global de clôture cumulé au 31/12/2025 du budget annexe de l'assainissement non collectif s'établit à **(+) 296 989.65 €** selon la répartition ci-dessous :

- Résultat de fonctionnement : (+) 168 603.99 €
- Solde d'investissement : (+) 130 986.73€
- **Excédent global de clôture 2025 hors RAR : (+) 299 590.72 €**
- Solde des Restes à réaliser 2025 : (-) 2 601.07 €
- **Excédent global de clôture 2025 : (+) 296 989.65 €.**

Le fonctionnement :

- **Des charges réelles de fonctionnement à 463 k€** intégrant principalement :
 - les frais de personnel (397 k€),
 - les autres charges de gestion courante (41 k€) : logiciels en nuage, annulations de rattachements, admissions en non-valeur,
 - les charges à caractère général (24 k€) : frais de fonctionnement ;
- **Des produits réels de fonctionnement à 633 k€** comprenant
 - une subvention exceptionnelle du budget principal (370 k€),
 - les redevances d'assainissement non collectif (260 k€),
 - les atténuations de charges (3 k€) ;

Par ailleurs, le déficit de fonctionnement 2024 a été repris au budget 2025 pour (-) 4.5 k€.

L'investissement :

- **Des dépenses réelles d'investissement à hauteur de 3.5 k€** pour du matériel technique, de bureau et informatique.

Par ailleurs, l'excédent d'investissement 2024 a été repris au budget 2025 pour (+) 193 M€.

Les autres dépenses et recettes d'ordre concernant la dotation aux amortissements et les amortissements des immobilisations.

V - LE BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITE DE PANIANDY

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	4 158 998,89	278 536,95	6,70%
Recettes	4 158 998,89	1 039 015,16	24,98%
Résultat de l'exercice		760 478,21	

FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	%Réalisé
Dépenses	2 515 370,59	278 536,95	11,07%
Recettes	2 515 370,59	185 776,27	7,39%
Résultat de l'exercice		-92 760,68	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		721 742,29	
Résultat de clôture (A)		628 981,61	

INVESTISSEMENT	Prévision	Réalisation	%Réalisé
Dépenses	1 643 628,30	0,00	0,00%
Recettes	1 643 628,30	13 834,15	0,84%
Résultat de l'exercice		13 834,15	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		117 662,45	
Résultat de clôture (B)		131 496,60	

Résultat global de clôture (A+B)		760 478,21	
----------------------------------	--	------------	--

L'excédent global de clôture cumulé au 31/12/2025 du budget annexe de la zone d'activité de Paniandy s'établit à **(+) 760 478.21 €** selon la répartition ci-dessous :

- Résultat de fonctionnement : (+) 628 981.61 €
- Solde d'investissement : (+) 131 496.60 €
- **Excédent global de clôture 2025 hors RAR : (+) 760 478.21 €.**

Aucun reste à réaliser n'a été constaté sur ce budget.

Le fonctionnement :

- **Des charges réelles de fonctionnement à 279 k€** pour les études de maîtrise d'œuvre relatives à l'extension de la zone, ainsi que la campagne de commercialisation de la zone. Il s'agit de dépenses de fonctionnement car elles ne participent pas à augmenter le patrimoine de la collectivité, ces travaux portant sur des parcelles destinées à être commercialisées.
- **Des produits réels de fonctionnement à 186 k€** comprenant les loyers issus des baux à construction.

Par ailleurs, l'excédent de fonctionnement 2024 a été repris au budget 2025 pour (+) 722 k€.

L'investissement :

- **Des recettes réelles d'investissement à hauteur de 14 k€** concernant les recettes de surloyers (14 k€) ;

Par ailleurs, l'excédent d'investissement 2024 a été repris au budget 2025 pour (+) 118 M€.

Les autres dépenses et recettes d'ordre concernent les écritures de stock du budget de la zone.

L'excédent global de clôture cumulé au 31/12/2025 du budget annexe de la ZIS Bras Fusil dite du Pôle Bois s'établit à **(+) 761 465.15 €** selon la répartition ci-dessous :

- Résultat de fonctionnement : (+) 1 125 839.48 €
- Solde d'investissement : (-) 364 374.33 €
- **Excédent global de clôture 2025 hors RAR : (+) 761 465.15 €.**

Aucun reste à réaliser n'a été constaté sur ce budget.

Le fonctionnement :

- **Des charges réelles de fonctionnement à 170 k€** pour les travaux relatifs à la création d'une voie de desserte à deux nouvelles parcelles à commercialiser sur la zone.
- **Des produits réels de fonctionnement à 323 k€** comprenant :
 - les indemnités perçues dans le cadre de contentieux (121 k€),
 - les subventions (112 k€),
 - les loyers (89 k€).

Par ailleurs, l'excédent de fonctionnement 2024 a été repris au budget 2025 pour (+) 802 k€.

L'investissement :

- **Des recettes réelles d'investissement à hauteur de 36.5 k€** portant sur les surloyers ;

Par ailleurs, le déficit d'investissement 2024 a été repris au budget 2025 pour (-) 232 M€.

Les autres dépenses et recettes d'ordre concernent les écritures de stock du budget de la zone.

VII - LE BUDGET ANNEXE DU PHOTOVOLTAIQUE

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	82 791,48	53 770,61	64,95%
Recettes	82 791,48	80 638,19	97,40%
Résultat de l'exercice		26 867,58	
FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	59 191,46	30 200,28	51,02%
Recettes	59 191,46	32 876,41	55,54%
Résultat de l'exercice		2 676,13	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		24 191,46	
Résultat de clôture (A)		26 867,59	
INVESTISSEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	23 600,02	23 570,31	99,87%
Recettes	23 600,02	23 570,32	99,87%
Résultat de l'exercice		0,01	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		-0,02	
Résultat de clôture (B)		-0,01	
Résultat global de clôture (A+B)		26 867,58	



L'excédent global de clôture cumulé au 31/12/2025 du budget annexe du Photovoltaïque s'établit à **(+) 26 867.58 €** selon la répartition ci-dessous :

- Résultat de fonctionnement : (+) 26 867.59 €
- Solde d'investissement : (-) 0.01€
- **Excédent global de clôture 2025 hors RAR : (+) 26 867.58 €.**

Aucun reste à réaliser n'a été constaté sur ce budget.

Le fonctionnement :

- **Des charges réelles de fonctionnement à hauteur de 6.6 k€** pour le remboursement des intérêts d'emprunts,
- **Des produits réels de fonctionnement à hauteur de 33 k€** correspondant aux recettes de revente d'énergie à EdF ;

Par ailleurs, l'excédent de fonctionnement 2024 a été repris au budget 2025 pour (+) 24 k€.

L'investissement :

- **Des dépenses réelles d'investissement pour 23.6 k€** pour le remboursement du capital d'emprunt (23.6 k€)

Par ailleurs, le déficit d'investissement 2024 a été repris au budget 2025 pour (-) 0.02 €.

Les autres dépenses et recettes d'ordre concernant la dotation aux amortissements et les amortissements des immobilisations.